

Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2020 à 18 heures 15 mn

Délibération n°2020-57

<b>Nombre de conseillers</b> En exercice : 68 Présents : 51	Absents : 17 - dont suppléés : 6 - dont représentés : 2 procurations  Votants : - dont « pour » : 58 - dont « contre » : 0 - dont abstention : 0
---	---

Le 1<sup>er</sup> décembre deux mil vingt à 18 heures 15 mn, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 novembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la salle du cinéma de Cizos.

**Présents :** SENAC Annie suppléante de MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, DUCAUD Aline, ARNAUD Alexandre suppléant de MAILHES Jean-Louis, VERDIER Jean-Marc, BRUZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, BETBEZE ABADIE Christophe, VICTORIN Éric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, BOYER Didier, ASPECT Joël, ROUSSE Gaëtan, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUBOSC Michel, ABADIE Pascale, CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, GAYE Frédéric, GALES Jean-Luc, ZAÏTER Chaabane, MOLE Michel, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, HUSS Coralie, FRANCINGUES Alain, PIQUE Eric, LABAT Pierre, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, GALIN Myriam suppléante de REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, ABADIE Laurent suppléant de LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, FONTAN Elisabeth, CIEUTAT Serge, MOULEDOUS Jean-Claude, PASQUINE Suzanne, SARRACANIE Jean-Paul, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry, LACOSTE Henry

**Absent(e)s :** MAUMUS Jean, DUTREY Christian, LOUGE Bernard, DESSACS Christian, LURDE Jean, MATHA Philippe, LAPEYRE Jean-Paul, DAZET Joël

**Excusé(e)s :** MAILHES Jean-Louis, LAGARDE Josiane, FORTASSIN Catherine, DUPRAT Christian, REY Henri, SOLLES Myriam, LANNEGRASSE Nadège, IZA VERGARA Isabelle, DAYRES Dominique

DAZET Joël a donné procuration à CASTERAN Joël

DAYRES Dominique a donné procuration à GRASSET Jean-Pierre

TOUZANNE Jean-Pierre n'a participé au vote

Monsieur CIEUTAT Serge est nommé secrétaire de séance

---

Monsieur le Président présente au Conseil Communautaire le projet « Maison Cartier » situé à Sariac Magnoac.

Ce projet concerne la création en 2 phases d'un espace Multi-Activités par la réhabilitation de l'ancienne Maison Cartier d'une surface de 400 m<sup>2</sup> pouvant regrouper :

- Un espace à caractère commercial de première nécessité, un bar et un restaurant avec un approvisionnement en circuit court,
- 3 petits logements sociaux pour personnes âgées autonomes,
- Un espace coworking
- Un espace public numérique destiné au télétravail et téléformation-initiation/accès aux outils numériques,
- Un logement destiné au concierge ou gérant
- La mise en valeur de l'espace paysager du site d'une surface de 1,5 hectares et sur lequel il sera possible d'implanter des hébergements à vocation touristique.

Le coût estimatif des travaux des 2 phases s'élève à 800 K€ ht et contribuera à valoriser l'attrait touristique du village, du Magnoac et de ses environs caractérisés par un cadre de vie agréable du fait de la qualité de vie, de l'environnement naturel : campagnes, jardins et lacs, du riche patrimoine religieux, de la proximité de divers centres d'intérêt, des multiples activités de loisirs, et de la richesse gastronomique.

Le Président informe les membres du conseil communautaire présents que la commune de Sariac Magnoac a sollicité des aides auprès des financeurs : Etat, Conseil Départemental des Hautes –Pyrénées, Région Occitanie, et Europe (LEADER).

Étant entendu l'intérêt d'un tel projet dans un secteur économique, par ailleurs fortement impacté par la désertification rurale, le conseil communautaire à l'unanimité des membres présents décide d'apporter leur soutien au projet de création d'un espace multi-activités et la réhabilitation de ce bâtiment.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

**Le Président,  
Gérard BARTHE**

